

Les infos

Vendredi 6 Janvier 2012



DES EMPLOIS ET DES HOMMES

Au terme d'une négociation conduite en lien étroit avec le personnel de SGCIB et l'intersyndicale, la CGT a signé ce que nous considérons comme un accord de protection de l'emploi. Ce plan définit un socle de garanties qui devraient être la règle habituelle chez SGCIB pour la gestion des reclassements plutôt que les dérapages constatés sous couvert de « mobilité des sortants » ou d'évaluations truquées pour justifier des licenciements individuels. Ce plan n'apporte aucune approbation à la décision de la direction de supprimer 880 postes en France et 700 à l'étranger. Au contraire, il prévoit explicitement qu'au cours de la consultation des instances représentatives du personnel, une expertise sera mandatée pour examiner la valeur des motifs économiques avancés par la direction pour justifier des suppressions. En privilégiant les reclassements, et en excluant tout licenciement économique, il est également susceptible de réduire les ambitions de la direction en matière de suppressions de postes. Ce n'est donc que le début d'une confrontation qui s'engage car nous ne partageons pas une décision fondée sur une vision de circonstances pour la BFI, et donc pour la banque. Copier les autres ne fait pas une stratégie à moyen terme. Or c'est bien ce qu'attend le personnel de SGCIB, qu'on ne peut convaincre en se contentant de s'auto féliciter de

son excellence. Le départ récent de son patron, Michel Péretié, qui était encore il y a peu lui aussi le meilleur, pose la question de la manière la plus crue qui soit, qu'est ce que son successeur est chargé de faire, à part liquider 880 postes ? Tout cela sera sur la table dans les débats à venir. Il faudra aussi, pour rétablir la confiance et « l'esprit d'équipe », revenir à un management qui respecte les femmes et les hommes, et que cessent définitivement les pratiques de management par la peur.

CALENDRIER

Nous avons reçu de très nombreuses questions depuis notre site intranet à propos du calendrier du plan. Il va commencer le 20 janvier par la réunion de la commission économique du CCE et se poursuivre jusqu'au 23 mars, date de la dernière réunion du Comité d'établissement des centraux. À partir du 26 mars, l'espace emploi, chargé de recueillir les demandes des bénéficiaires directs et indirects, sera mis en place. Son adresse postale et mail, le numéro vert d'appel seront connus. Les demandes ne pourront être envoyées qu'à partir du 2 avril, date de démarrage du plan. L'espace emploi fixera ensuite aux demandeurs un RV pour le premier entretien.

eVALS : BDDF AUSSI ?

La campagne d'évaluation se termine à BDDF, mais curieusement, la validation des formulaires semble « suspendue » pour cause « d'harmonisation ». La chose suscite l'interrogation des salariés, qui, dûment évalués, ont complété de leurs commentaires le formulaire... pourquoi ne sont-ils pas définitivement validés ?

ATTENTION AUX CODES !

L'enveloppe que vous recevez pour l'élection des représentants salariés au conseil d'administration contient les codes pour voter. Ils seront indispensables pour voter le 17 janvier.



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT